

RELEVÉ DES DELIBERATIONS DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA GUYANE

Assemblée plénière du mardi 02 février 2010.

LA RÉGION GUYANE

Suite à la convocation à l'assemblée plénière du vendredi 29 janvier 2010 et au procès-verbal de carence de quorum, l'Assemblée Plénière s'est réunie à nouveau l'an deux mille dix et le mardi 02 février à 09 heures 00, le Conseil Régional s'est réuni en séance plénière à Cité Administrative Régionale : «Salle de Délibérations», sous la présidence de M. Antoine KARAM, Président de la Région Guyane.

Étaient présents : Mme Lydie CARISTAN, Mme Joséphine EGALGI, M. Georges ELFORT, M. Serge FÉLIX, M. José GAILLOU, M. Gil HORTH, M. Antoine KARAM, Mme Myriam KÉREL, Mme Marie-José LALSIE, M. Bernard LOE-MIE, Mme Audrey MARIE, M. Georges OTHILY, M. Jean-Élie PANELLE, Mme Joëlle PRÉVOT-MADERE, Mme Odile PRINCE-TONY, Mme Marie-Claude VERDAN, Mme Rollande MIDDLETON-CALIF, Mme Tchia YA-LE VESSIER.

Étaient représentés : M. Jean-Claude LAFONTAINE donne pouvoir à M. Antoine KARAM, M. Daniel MACHINE donne pouvoir à Mme Marie-José LALSIE, M. Paul NÉRIN donne pouvoir à M. José GAILLOU.

Étaient absents : M. Gérard AMAYOTA, Mme Chantal BERTHELOT, Mme Célinie BOURDON, M. Rémy-Louis BUDOC, M. Robert CIBRÉLUS, M. Jean-Paul FERREIRA, Mme Muriel ICARÉ-NOUREL, Mme Frédérique RACON, Mme Magali ROBO-CASSILDE, Mme Hélène SIRDER.

AP-002913 - Avis du conseil régional concernant la décision du Conseil Supérieur de l'audiovisuel n° 2009-895 du 8 décembre 2009 relative à la liste des candidats admis à concourir pour l'exploitation de services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence sur la Guyane.

Observations : néant.

Avis du conseil : Favorable

↪ Présence : Présents : 17 Représenté(s) : 3 Absent(s) : 11
↪ Avis : **Adopté** (Pour : 20 Contre : 0 Abstention(s) : 0 Nul(s) : 0)

AP-002937 - Validation du principe de la résiliation transactionnelle de la convention de Délégation de Service Public (DSP) du MARCHÉ D'INTERET REGIONAL (MIR).

Observations : arrivée de Mme Marie-Claude VERDAN.

Avis du conseil : Favorable

↪ Présence : Présents : 18 Représenté(s) : 3 Absent(s) : 10
↪ Avis : **Adopté** (Pour : 21 Contre : 0 Abstention(s) : 0 Nul(s) : 0)

Le Directeur Général des Services



Patricia HUBERT